



Direction Générale des Services

DELEGATION DE SIGNATURE

Le Président de l'Université Toulouse 1 Capitole, Bruno SIRE,

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Education,

Vu le décret n° 2008-618 du 27 juin 2008 relatif au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies,

Donne délégation de signature à :

M. Michel RAMONGASSIE, Ingénieur de Recherche, Chef de la Direction du Patrimoine,

à l'effet :

- en dépenses : de signer les engagements de dépense dont le montant est inférieur à 1 600 € et de certifier le service fait,
- en recettes : d'émettre les ordres de recette

concernant les CF3 : 910001 - Fonctionnement
910003 - Logistique
910004 - Formation

855001 - Dépenses communes
855002 - Site arsenal
855003 - Site Anciennes Facultés
855004 - Site Manufacture
855005 - Site Rodez
855006 - Site TSE
855007 - Site Bazacle (ou Quai Saint Pierre)

La présente délégation prend effet au 26 avril 2012.

Le délégataire,


Michel RAMONGASSIE

Fait à Toulouse,
Le 27 avril 2012

Le Président,


Bruno SIRE

